



VILLE DE SOLLIES PONT

EXTRAIT

du registre des délibérations
du Conseil Municipal
de la Commune de SOLLIES PONT

Séance du jeudi 22 septembre 2016

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil	En exercice	Ont pris part au vote
33	33	33

Date de la convocation
15 septembre 2016

Date d'affichage
15 septembre 2016

Objet de la délibération
*Pôle services techniques –
Commande publique –
Adhésion de la commune du
VAL au syndicat
intercommunal varois d'aide
aux achats divers (SIVAAD)*

Vote pour à l'unanimité

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

L'an deux mille seize, le vingt-deux septembre deux mille seize, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur André GARRON, Maire.

Etaient présents :

GARRON André, COQUAULT Jean-Pierre, DUPONT Thierry, LAURERI Philippe, RAVINAL Danièle, FINO Joseph, LAKS Joëlle, CAPELA Marie-Pierre, SMADJA Marie-Aurore, FOUCOU Roseline, BELTRA Sandrine, TREQUATTRINI Pascale, PICOT Joël, BORELLI Huguette, RE Daniel, CHAUCHE Dalel, BIAU Joël, DELGADO Alexandra, GANDIN Frédéric, BERTRAND Huguette, ZUCK Bernard, CREMADES Laurence, MERMET-MEILLON Marc, BESSET Monique, GRISOLLE René, MAIRESSE Aude, DAVIGNON Jacques, LUNGERI Carine, MAESTRACCI Sylvie

Procurations :

BOUBEKER Patrick donne procuration à DUPONT Thierry,
LE TALLEC Jean-Claude donne procuration à GARRON André,
CHEVROT Régis donne procuration à LUNGERI Carine,
MANDON-BONHOMME Céline donne procuration à DAVIGNON Jacques

Absents :

Aucun.

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Madame Joëlle LAKS est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents

Par délibération en date du 17 mai 2016, le conseil municipal de la commune du VAL a décidé d'adhérer au syndicat intercommunal varois d'aide aux achats divers (SIVAAD).

Par délibération en date du 29 juin 2016, l'assemblée générale du syndicat intercommunal varois d'aide aux achats divers (SIVAAD) a accepté la demande d'adhésion de la commune du VAL en application de l'article 14 de ses statuts.

Le syndicat intercommunal varois d'aide aux achats divers (SIVAAD) demande de présenter la demande d'adhésion de la commune du VAL au conseil municipal pour approbation.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.5211-18

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

à main levée et à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

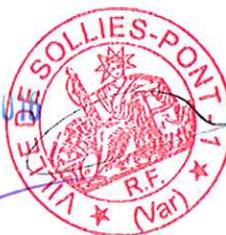
- **ACCÉPTE** l'adhésion de la commune du VAL au sein du syndicat intercommunal varois d'aide aux achats divers (SIVAAD) en qualité de commune (Délibération du SIVAAD annexée).

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie certifiée conforme.

Docteur André GARRON
Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

28 SEP. 2016
29 SEP. 2016



Délibération n° 25830112600029-2016/06/29-D74

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAR
ARRONDISSEMENT DE TOULON

Syndicat Intercommunal Varois
d'Aide aux Achats Divers

08 JUL. 2016

Arrivée n° 205



Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 29 juin 2016

Objet de la délibération : Adhésion de la Commune du Val au SIVAAD

Délibération prise conformément à l'ordre du jour expédié le 8 Juin 2016

Nombre de Conseillers Syndicaux : 86

En exercice : 86

Présents : 44

Pouvoirs : 0

Excusés : 25

Votants : 44

L'an deux mille seize, le 29 Juin à neuf heure trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers, régulièrement convoqué, a été assemblé au nombre prescrit par la loi, en Mairie du Revest-les-Eaux, au sein de la Salle Sauvaire, sous la présidence de Madame Jacqueline REGNAUD, Présidente.

Etaient présents :

Délégués Titulaires	
BESSE SUR ISSOLE	M. SALABERT Alain - M. BASSO Charles
CARCES	Mme DONADU Joëlle
FAYENCE	Mme ADER Danièle
FIGANIERES	M. CONEIL Georges
FLOSSANS	Mme MEBERT Aline
GASSIN	Mme MARCELINO Anne Marie
LA FARLEDE	Mme BRUNEAU Dominique - Mme GAMBA Mireille
LA LONDE LES MAURES	Mme SCHATZKINE Nicole - Mme QUERO Eliane
LA VALETTE DU VAR	Mme PLATANIA Sylvie
LE BEAUSSET	Mme BOUSAHLA Laurence - Mme GIORDAN Irène
LE LAVANDOU	Mme CARLETTI Monique
LE REVEST-LES-EAUX	Mme REGNAUD Jacqueline - M. VIZIALE Jean-Marc
LE THURONET	Mme PELLERIN Annick
MAZAUGUES	M. DARMUZEY Alain - M. CAYOL Francis
MONTFORT SUR ARGENS	Mme QUINANZONI Lucienne - Mme ROLFE Jacqueline
NANS LES PINS	Mme PADOVANI Aurore
OLLIOULES	Mme BESSON Carline - M. RIGHI Dominique
PIGNANS	M. BASTIANELLI Jean-Pierre
PUGET-VILLE	Mme YVETOT Claire
SAINT CYR	Mme MANFREDI Christine
SAINT MANDRIER	M. TOULOUSE Christian - Mme DEMIERRE Colette
SAINT MAXIMIN	M. BARRAU Olivier
SAINT TROPEZ	M. GIRAUD Georges - Mme ISNARD Evelyne
SIX-FOURS-LES-PLAGES	M. PERRIER Denis
SOLLIES PONT	Mme RAVINAL Danièle
SOLLIES TOUCAS	Mme PERLES Catherine

Délibération n° 2583011260029-2016/06/29-D74

TOURVES	M. ROUX Daniel
VIDAUBAN	Mme NAVARRO Monique – Mme KIRSCH Carla

Délégués Suppléants avec voix délibérative	
NANS LES PINS	Mme GASTEL Christine
PIERREFEU	M. BIGARE Marc
SAINT MAXIMIN	Mme LAMIA Anne-Marie
SIX-FOURS-LES-PLAGES	M DRAVETON Yves
SOLLIES PONT	M BIAU Joël

Pouvoirs :

Pouvoirs
Néant

Excusés :

Absences Excusées	
BANDOL	Mme BOURON Valérie – Mme BOURGEOIS Ginette
BORMES	Mme PIERRE Véronique
BRUE AURIAC	M. BESNARD Gilbert – Mme REINA Béatrice
CARCES	Mme EINAUDI Nadine
CAVALAIRE	M. LAURENT Jean-Luc
FAYENCE	M. BONINO Régis
LA CROIX VALMER	M. NONJARRET Yves – M. SIEGEL Philippe
LA GARDE FREINET	Mme DUCONGE BORIE Nicole
LE RAYOL CANADEL	Mme DE PONFILLY Bettina – M. VERNALDE Charles Henri
PIERREFEU	M. LAVAL Christian – Mme CANOUE Maria
PUGET-VILLE	Mme FROGER Geneviève – M. ROUX Jean-Pierre
RAMATUELLE	Mme AMJEL Patricia
SAINT CYR	Mme ORSINI Christine
SAINT ZACHARIE	M. POLJUS Alfred
SIX-FOURS	Mme ROSTAGNO Agnès
SOLLIES PONT	M. COIQUAULT Jean-Pierre
TOURRETTES	Mme GAUBERTI Anne-Marie – Mme LUBRANO Christèle
TOURVES	M. CORTESE Régis

Le secrétariat est assuré par *Mme Annie Pellier pour la Commune de Thézin*



Objet de la délibération : Adhésion de la Commune du Val au SIVAAD

- Vu l'arrêté préfectoral en date du 8 Septembre 1983 portant création du Syndicat Intercommunal Varois d'Aide aux Achats Divers.
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-18.
- Vu l'article 14 des Statuts du Syndicat Intercommunal Varois d'Aides aux Achats Divers.
- Vu la délibération du Conseil Municipal du Val en date du 17 Mai 2016, adoptant les statuts du Syndicat.
- Il est proposé au présent Comité Syndical de se prononcer sur l'adhésion de la Commune du Val au SIVAAD :

LE COMITÉ SYNDICAL APRES AVOIR DÉLIBÉRÉ

- OUI l'exposé de Madame la Présidente
- Décide à l'unanimité l'adhésion au sein du SIVAAD de la commune du Val en qualité de commune membre du syndicat conformément à ses statuts.
- Conformément à l'article L.5211-18 du CGCT, cette délibération sera notifiée au Maire de chacune des communes membres du SIVAAD.
- Les Conseils Municipaux devront être consultés dans un délai de trois mois à compter de cette notification.

Pour	44
Contre	0
Abstention	0

Ainsi fait et délibéré, le 29 Juin 2016 au Revest-les- Eaux

Pour extrait conforme
La Présidente du SIVAAD
Jacqueline REGNAUD

